



Ville de Draguignan



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 NOVEMBRE 2021

Le lundi 8 novembre 2021, à 18 heures, les membres volontaires du Conseil de quartier se sont réunis dans la salle C de la Maison des sports et de la jeunesse, en assemblée ordinaire sur convocation par courriel du Président dix jours avant la date prévue.

Ordre du jour :

- 1 . Présentation du schéma de collecte ;
- 2 . Fonctionnement de la déchèterie ;
- 3 . La collecte des encombrants ;
- 4 . Gestion des déchets verts .

Une feuille de présence a été établie par Magali ENET du service vie des quartiers et cadre de vie et dûment signée par les membres présents en leur nom propre.

L'assemblée est présidée par Monsieur BAZZICONI Sylvain, Président de séance, assisté par Monsieur ORJUBIN Serge, secrétaire de séance.

Le Président accueille Jérôme BRULERUT, responsable gestion des déchets pour Dracénie Provence Verdon agglomération, rejoint en cours de séance par les adjoints de quartier : Lisa CHAUVIN, quartier Centre et Stéphan CERET, quartiers Nord et Est.

Dominique MALAISE, ancien Président Draguignan-Est et le public qui a souhaité se joindre à la réunion, sont salués.

L'ordre du jour est ensuite abordé laissant Monsieur BRULERUT nous présenter le projet de refonte du système de collecte des déchets et la suppression progressive des bacs individuels qui ne sera pas sans soulever des problèmes où le ramassage est absent ainsi que pour les personnes isolées et peu mobiles du quartier.

1 . Si le ratio calculé sur la base des tonnages en PAV en Ordures Ménagères Résiduelles ne représente que 15% pour la Ville de Draguignan, le nouveau schéma des collectes permet, sur les communes entièrement dotées, une évolution du tri de +50% à +94% et une meilleure qualité de service rendu à l'utilisateur : moins de sites à dépôts sauvages et de débordements, pas de sangliers qui renversent les bacs, pas de bacs qui roulent avec le vent...

L'économie attendue sur le territoire dracénois est de 1 000 000€ car 1 tonne de déchets collectés en bac coûte en moyenne 140€ contre 92€ en PAV. À ce jour 65% des déchets sont valorisés (y compris le plastique), 35% enfouis.

- Une amélioration de la sécurité des agents suite à identification de 200 bacs non conformes et une nette réduction des accidents de collecte (12 en 2020).

Les PAV existants vont être revus et corrigés, le point situé en bas du Ch. des Faïsses a déjà fait l'objet d'une concertation sur site, pour celui du Ch. des Négadis, il s'agit de faciliter le stationnement devant les bacs, pour celui de la Vallée de Gandi amène certains usagers à franchir dangereusement la ligne blanche sur la RD59.

De nouveaux PAV seront déployés en remplacement des bacs selon une prise de décision concertée dans le temps :

Décembre 2021 : Visite terrain et co-construction des solutions ;

Janvier-Février 2022 : Étude de faisabilité technique et financière ;

Mars 2022 : Réunion publique de restitution au conseil de quartier;

Avril 2022 : Déploiement des PAV et retrait des bacs + Sensibilisation des habitants par les ambassadeurs du tri + Affichage informatif sur les bacs et les PAV.

La collecte en porte à porte des bacs situés en Lotissement pourrait disparaître après appréciation des services concernés.

Il est soulevé que les colonnes réservées aux emballages disposent d'orifices sous-dimensionnés qui nous obligent à y introduire les emballages un à un, cette pratique, en plus d'être rebutante, freine la collecte entière de petits déchets sales qui finissent dans la colonne déchets ménagers. En attendant mieux, il est conseillé d'utiliser des sacs transparents plus petits (30 litres), qui permettent le scan du contenu, les sacs opaques sont considérés comme déchets ménagers et ne sont pas recyclés.

Les colonnes carton (pleines dès milieu de matinée) sont insuffisantes en raison d'un tonnage par an qui ne cesse de croître en PAV, et qui a pour conséquence d'enfler le coût du traitement qui passe de 77€ la tonne en déchèterie à 200€ la tonne en PAV. Le dépôt de carton en déchèterie est donc à privilégier en repensant le circuit pour accéder à la benne afin de diminuer les files d'attente et/ou son accès avec une remorque.

Il est proposé d'installer (test) une colonne équipée de presse à Carton, le compacteur carton offrirait un recyclage a posteriori plus court (exemple Toulon).

2 . La déchèterie actuelle est saturée, une seconde pourrait voir le jour pour desservir le secteur Est de Draguignan. Une visite de déchèterie nous est proposée sur inscription (Cf.la demande de visite déjà communiquée).

Le QR code mis en place à la déchèterie répond au besoin de mieux contrôler les professionnels qui l'utilisent et parfois en abusent. Il est rappelé qu'un particulier qui a une activité de particulier en termes de nombre ou de qualité des déchets apportés (y compris Pyracantha) est illimité dans ses passages.

Un rappel est fait concernant l'application gratuite Dracénie Déchets qui permet de signaler toute anomalie ou tout dépôt sauvage pour une intervention rapide des services concernés (<https://www.dracenie.com/fr/node/6762>)

3 . La collecte des encombrants et déchets verts en fagot est accessible via le site Dracénie Déchets. Elle concerne : l'électroménager, le mobilier, la literie, les branchages...Contact pour plus d'infos : **0 800 18 34 13**

4 . 14 000 t/an de déchets verts sont actuellement collectés, des pistes sont étudiées pour améliorer le recyclage sur la Dracénie : 30% sont composés de feuilles et peuvent être compostés et 70% peuvent être transformés, en granulés.

Une nouvelle collecte localisée est prévue le 27 novembre prochain sur le champ de la commune juste avant l'école des écureuils en vue d'apporter un service de proximité aux particuliers en désengorgeant la déchèterie de Draguignan.

Le brûlage reste proscrit sauf pour les agriculteurs ou les forestiers, toutefois, une dérogation peut être accordée.

Ordures Ménagères : des membres s'interrogent sur le niveau élevé de la taxe qui plafonne à 12% sans s'ajuster à la baisse en dépit du jeter mieux, du trier mieux des habitants...

Il est avancé l'enjeu du principe du compostage en pied d'immeuble pour y jeter les déchets alimentaire issus des repas...pour jeter moins, payer moins.

Pour 2023, il est prévu de distribuer 5 700 composteurs individuels mais plus de poulailler en raison du risque pandémique lié à la grippe aviaire.

Puis, Il est exposé l'idée de composteurs de déchets ménagers avec système de pesage et badges individuels car, simplement, un foyer de 2 personnes jette moins qu'1 foyer composé de 5 personnes ou plus mais sans payer moins !

Une brigade verte devrait voir le jour dans notre quartier !

Questions diverses :

La distribution (papier) du magazine municipal n'est pas satisfaisante;
Madame ENET a remis à chacun des conseillers une autorisation de diffusion des coordonnées à lui retourner en précisant que chacun reste libre de ses choix.

Prochaine réunion le lundi 10 janvier 2022, Salle C consacrée au déploiement de la fibre avec demande d'intervention de technicien (s) ORANGE !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 20h00

Le Président

Sylvain BAZZICONI

Le Secrétaire

Serge ORJUBIN